

■ **Pierre-André Cantaluppi**, à Cudrefin, CH-550-1047946-6, commerce de volailles et lapins (FOSC du 29.01.2007, p. 17). Par décision du 24 mai 2007, le Président du Tribunal de l'arrondissement de La Broye et du Nord Vaudois a prononcé la faillite du titulaire.
Journal no 7664 du 27.06.2007
(04004762 / CH-550.1.047.946-6)